

Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)

Evaluation de la vulnérabilité et des impacts, Cas du Maroc

Mr. Mohamed JALIL

Membre du Comité National Scientifique & Technique sur les Changements Climatiques
Maroc

Résumé

En contribution à l'effort de la communauté internationale pour réduire l'impact des changements Climatiques, le Maroc a, dès l'avènement du sommet de la Terre de Rio en 1992, engagé un processus d'amélioration progressive des connaissances nationales dans le domaine des Changements Climatiques (CC).

A ce titre, un cadre institutionnel approprié a été mis en place et plusieurs actions de sensibilisation et de renforcement des capacités nationales dans les domaines en relation avec les changements climatiques ont été réalisées. L'aboutissement de ces actions a été couronné en 2001 par la présentation de la Communication Nationale Initiale (CNI) à la CCNUCC à l'occasion de la 7^{ème} conférence des parties (COP) tenue à Marrakech.

Actuellement, la Seconde Communication Nationale (SCN) est en cours d'élaboration. Comme pour la première, les études sous-jacentes comprennent un volet « évaluation de la vulnérabilité et des impacts des CC ».

Cet aspect, traité lors de la préparation de la CNI pour les secteurs de l'eau, de l'agriculture et en moindre mesure pour la socio économie a été renforcé, quelques années plus tard, par une autre étude sur la vulnérabilité des zones côtières.

Ainsi, l'expérience vécue durant ces quelques dernières années en ce qui concerne l'évaluation de la vulnérabilité et des impacts des CC, a permis de souligner quelques enseignements mais également certaines difficultés et certains problèmes inhérents à ces premières phases du processus.

Les enseignements, comme les problèmes et les besoins identifiés revêtent plusieurs aspects : institutionnel, technique, méthodologique, etc. Cependant, le plus important est de considérer que :

- L'évaluation de la vulnérabilité et des impacts des CC est un exercice continu qui doit être amélioré sans cesse en améliorant les sujets déjà traités et en abordant d'autres méconnus.
- La synergie des efforts et la contribution de toutes les parties prenantes (institutionnels, experts, société civile, etc.) est nécessaire pour mieux maîtriser ce processus et mettre ses résultats au profit du développement du pays.

Pour cela, les rôles respectifs des acteurs aux niveaux local, national, régional et international ont été identifiés. Ces rôles peuvent être remplis à travers plusieurs actions de coopération bi et multilatérale, de renforcement de capacités, de sensibilisation, d'intégration des aspects CC dans les réglementations et les politiques, etc. dépendamment de la mission de chaque catégorie d'acteurs.

Enfin, le rôle de la CCNUCC reste primordial dans la poursuite de programmes de renforcement de capacités, de stimulations d'échanges (Nord-Sud et Sud-Sud) et de mise à disposition d'outils standardisés, de manuels méthodologiques, de directives techniques spécifiques, etc. pour mieux assister les experts des pays, surtout les pays en voie de développement et les pays les moins avancés, dans le processus d'évaluation de la vulnérabilité et des impacts des CC.